

# FOOTBALL

COMMISSION MIXTE REGIONALE DU 22 SEPTEMBRE 2025  
SAISON 2025-2026

Présents :

**Jean-Luc BAUP** (INSA)

**Julien TELLE** (UT2 JEAN-JAURES)

**Gabin CANAC** (INP TOULOUSE)

**Baptiste SCHOENENBERGER** (UTTOP)

**Olivier BARBARON** (LSUO)

## RECAPITULATIF DES DATES

	LIMITE DES ENGAGEMENTS	DATE DE DEBUT
FORMATION ARBITRES	Vendredi 3 octobre sur <a href="https://sport-u-occitanie.com/formation-arbitrage-toulouse/">https://sport-u-occitanie.com/formation-arbitrage-toulouse/</a>	7,8,9 octobre 19H-21H (Salles TD Gymnases Univ. Paul Sabatier)
SELECTIF CF N1 / N2 / CFDU	<b>MERCREDI 1er OCTOBRE</b> <a href="https://forms.office.com/e/2SG3JSb8KW">https://forms.office.com/e/2SG3JSb8KW</a>	Semaine du 4 novembre
SELECTIF CF ECOLES	<b>DIMANCHE 5 OCTOBRE</b> <a href="https://forms.office.com/e/2SG3JSb8KW">https://forms.office.com/e/2SG3JSb8KW</a>	Semaine du 4 novembre
CHAMPIONNAT D'ACAD. FEMININ & MASCULIN	Vendredi 17 octobre : <a href="https://sport-u-occitanie.com/inscriptions-sports-co-toulouse/">https://sport-u-occitanie.com/inscriptions-sports-co-toulouse/</a>	Semaine du 3 novembre
REUNION D'INFORMATIONS DES CAPITAINES	En visioconférence TEAMS, <b>Présence obligatoire</b>	Lundi 6 octobre 19H <a href="#">REJOINDRE LA REUNION</a>

## INFORMATIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE :

- **NIVEAUX ET FILIERES** (page 12) : [https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2025/06/2025-01-31\\_Reglement-sportif.pdf](https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2025/06/2025-01-31_Reglement-sportif.pdf)
- **REGLEMENTS, QUOTAS, DATES, LIEUX** : <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/football/>

## STAGE ARBITRAGE

Formation gratuite ouverte à tous les étudiants les **7, 8 et 9 octobre de 19H à 21H**, à l'Université Paul Sabatier (Salle TD dans le complexe sportif).

A l'issue de cette formation, les arbitres FFSU pourront arbitrer les matchs universitaires et recevront une rémunération de 24€/match.

Inscriptions et informations sur notre site internet, rubrique « **FORMATION** ».

## SÉLECTIF CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLES MASCULIN

Une poule spécifique « CFE » fera partie intégrante de la première partie du championnat académique (**brassages NIVEAU 1**).

Si le nombre d'équipes est insuffisant pour faire une poule conséquente, des équipes non-candidates au CFE pourront la compléter. Dans ce cas, seuls les matchs entre les écoles concernées compteront pour le classement du sélectif. A l'issue de cette poule, ½ finales et finale pour déterminer un 1<sup>er</sup> et un 2<sup>nd</sup> (**si les délais le permettent, sinon finale directe ou classement à l'issue de la poule**).

**IMPORTANT** : quotas qualificatifs et formule définitive communiqués par la FFSU nationale ultérieurement, de ce fait des adaptations locales seront peut-être nécessaires.

### ATTENTION :

- Pas de licence individuelle ni de licence extérieure en CF Ecoles.
- 1 seule équipe par Association Sportive pour le sélectif.

## CHAMPIONNAT D'ACADEMIE

Une réunion d'informations pour les responsables d'équipes et/ou capitaines aura lieu en visioconférence TEAMS (présence obligatoire)

**LUNDI 6 OCTOBRE - 19H**

### 1. FOOTBALL MASCULIN

#### **BRASSAGES DE NOVEMBRE A DECEMBRE**

##### NIVEAU 1 :

1 poule spécifique « CF Ecoles » (+ autres équipes si besoin) + 1 poule composée des autres équipes.

##### NIVEAU 2 et NIVEAU 3

Brassages sous forme de poules (équipes par poules déterminées en fonction du nombre d'équipes engagées)

**A l'issue des brassages, vous recevrez un nouveau formulaire d'inscription pour choisir le niveau auquel vous souhaiteriez voir évoluer vos équipes pour la 2<sup>ème</sup> phase du championnat**

#### **SUITE DU CHAMPIONNAT EN JANVIER**

- Reprise du championnat sur 4 niveaux : NIVEAU 1, 2, 3 et 4
- Phases finales
- Finales

## 2. FOOTBALL FEMININ

- Possibilité de regrouper 2 établissements pour faire une équipe.
- Règlement sportif détaillé disponible sur <https://sport-u-occitanie.com/sports-co-toulouse-2/sports-co-toulouse-football/>

### **BRASSAGES DE NOVEMBRE A DECEMBRE**

Engagements pour les phases de brassages sur 2 niveaux : NIVEAU 1 et NIVEAU 2.

**A l'issue des brassages, vous recevrez un nouveau formulaire d'inscription pour choisir le niveau auquel vous souhaiteriez voir évoluer vos équipes pour la 2<sup>ème</sup> phase du championnat**

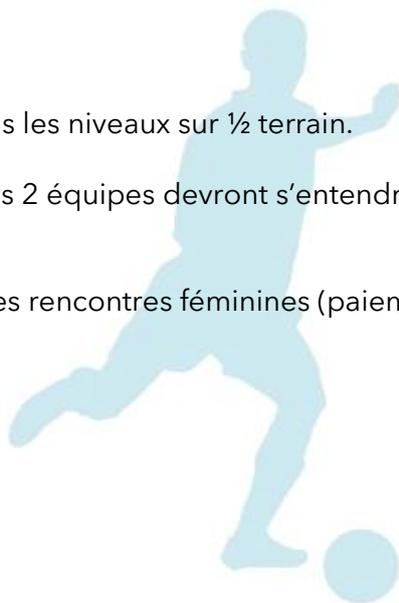
### **CHAMPIONNAT ACADEMIQUE A PARTIR DE JANVIER**

- 2<sup>ème</sup> phase en poules sur 3 niveaux (NIVEAU 1, 2 et 3)
- Phases finales
- Finales

**Matches de 2x25 minutes** pour tous les niveaux sur ½ terrain.

En fonction du traçage du terrain, les 2 équipes devront s'entendre avant le début de la rencontre sur la surface de réparation du gardien.

Arbitrage officiel FFSU pour toutes les rencontres féminines (paiement 11€ par équipe et par match).



## RAPPEL DU REGLEMENT FOOTBALL

- **Tarifs des arbitrages :**

- 14 € par équipe pour un arbitre officiel, pour les matchs masculin (**soit 28€ pour l'arbitre**)
- 12€ par équipe pour un arbitre FFSU, pour les matchs masculin (**soit 24€ pour l'arbitre**)
- 11€ par équipe pour les matchs féminin (**soit 22€ pour l'arbitre**)

### NOUVEAUTES CONCERNANT LES RETARDS DES ARBITRES & EQUIPES

- Si un arbitre arrive moins de 15 minutes avant l'heure prévue du coup d'envoi, il sera payé :
  - 2€ de moins par équipe en foot masculin
  - 1€ de moins par équipe en foot féminin
- En cas de début de match avec plus de 5 minutes de retard imputable à l'arbitre, il sera payé :
  - 4€ de moins par équipe en foot masculin
  - 2€ de moins par équipe en foot féminin
- Si un match est retardé de plus de 15 minutes en raison du retard d'une équipe, l'équipe fautive aura automatiquement match perdu par forfait (le nombre minimum pour commencer un match est de 8 joueurs en foot masculin et 6 en foot féminin).
- En cas de retard d'un joueur ; pour entrer en cours de match, il devra **OBLIGATOIREMENT** :
  - Avoir été inscrit sur la feuille de match **AVANT LA RENCONTRE** ;
  - **Présenter sa carte étudiant** à l'arbitre AVANT d'entrer en jeu
- Attribution des points : Victoire = 4 pts, Nul = 2 pts, Défaite = 1 pt, Forfait = 0 pt
- Règle des joueurs grillés :
 

**La règle des joueurs grillés ne s'applique pas durant les brassages, seulement à partir des poules (en janvier), mais interdiction de jouer plus de 2 matchs par semaine.**

  - Si les équipes sont en divisions différentes : **INTERDICTION DE JOUER EN DIVISION INFÉRIEURE si 3 matchs ont été joués dans la division supérieure** (sinon, match perdu par pénalité, exclusion de l'équipe en cas de récidive).
  - Pas de restriction pour les équipes évoluant au même niveau (**toutefois interdiction de jouer plus de 2 matchs par semaine**).
- Remplacements illimités
- **AUCUN REPORT** (sauf sur décision de la FFSU en cas d'intempéries, problème d'installation sportive ou doublon avec un match de conférence ou CF).
- Application de la règle des forfaits (**2 forfaits par absence = équipe exclue**)
- Si une équipe fait 2 forfaits durant les phases de poules, **elle ne sera pas qualifiable en phases finales.**
- Application de la règle des cartons :
  - Pas de carton blanc, les contestations sont sanctionnées par un carton jaune
  - Carton Jaune : **10 min d'exclusion**
  - 2 cartons jaunes (en poule et phases finales) = **1 match de suspension minimum** (remise à 0 pour les phases finales)
  - Carton rouge : **exclusion immédiate + minimum 1 match de suspension + amende de 25 €** (amende pour toutes les fautes à partir de l'article 4 du barème des sanctions à consulter [sur notre site](#))
- En cas de tirs au but, interdiction d'avoir des spectateurs derrière les cages, y compris en dehors de l'enceinte du stade.

- **Chaque équipe doit fournir 1 arbitre assistant** (pour faire la touche) en début de rencontre. Cet arbitre peut être remplacé en cours de match : par exemple si c'est un joueur remplaçant, il peut quitter son poste d'arbitre pour entrer dans la partie à condition qu'un autre joueur prenne sa place.  
Si une équipe est incomplète, elle doit tout de même fournir un arbitre assistant.
- Pour pouvoir assister aux phases finales, un joueur doit avoir été licencié au moins 15 jours avant la fin des poules
- Obligation de **fournir la liste des joueurs** pour les phases finales (22 joueurs maximum)
- Les sanctions disciplinaires reçues en fin de saison seront **reportées sur la saison suivante** (par exemple s'il y a des matchs de suspension lors dernières rencontres)
- La ligue met à disposition un minibus gratuitement pour les déplacements hors Toulouse. Demande en ligne via un formulaire : <https://sport-u-occitanie.com/formulaires-en-ligne/>

